

**Présentation au
Bureau des audiences publiques**

Projet d'implantation
du terminal méthanier Rabaska

LES INQUIÉTUDES D'UNE CITOYENNE

Une planète en péril à cause des \$\$\$

*« À l'heure du loup, une terre dans sa nuit chante (et hurle parfois)
pour qu'un peu de sagesse pacifie ces montagnes de cruauté
et nous donne à voir un début d'avenir. »*

Pierre Morency

Présenté par

Suzanne Rochon
Citoyenne de Lévis
(à + de 8 km du site convoité)

25 janvier 2007

SOMMAIRE

Ce qui rend alléchant le projet Raba\$ka se limite aux \$\$\$\$. En effet, plusieurs politiciens et le promoteur font miroiter les 800M\$ de quinquillerie du projet. Une pluie de dollars ! Mais pour qui réellement et à quel prix ? Malgré les prétentions du promoteur, le bien-être de la planète, la sécurité des gens et l'environnement du majestueux fleuve St-Laurent m'inquiètent. N'étant ni économiste ou écologiste, voyons d'abord en quelques points ce qui m'apparaît comme étant une aberration sans nom : l'appât du gain versus les conséquences de ces beaux \$\$\$ sur la richesse de la qualité de vie.

L'appât du gain, pour qui réellement ?

Économie :

– Les emplois :

- À court terme, 3 ans, 3 à 5 000 emplois de quelques semaines et quelques mois.
- À long terme, 850 000 000 \$ pour... 50 à 70 emplois spécialisés !?!

– L'illusion des taxes :

- Les vrais coûts.
- Les expériences du passé (Ultramar qui a réclamé plusieurs millions \$\$\$ de taxes).
- La diminution des revenus du tourisme.

Les conséquences de ces beaux \$\$\$ sur la richesse de la qualité de vie

Environnement : GES et Kyoto

- Peu ou pas de gains sur la diminution des GES pour la planète.
- Une augmentation de GES pour le Québec
- Une augmentation de GES pour Lévis

Social : Un nouveau Bécancour dans le triangle Île d'Orléans, Lévis, Beaumont

- Ce projet déstructurant annonce un changement de vocation dans cette belle région actuellement résidentielle, agricole et touristique, tout juste en face de l'Île d'Orléans, arrondissement historique.

Humain : Des citoyens angoissés

- Une zone d'exclusion contestée.
- Les risques d'accident banalisés par le promoteur.

Des risques pour la santé pour toute la population.

- L'utilisation résidentielle du gaz naturel sur une base quotidienne est un risque pour la santé.
- Des incendies mineurs deviennent des catastrophes.

Le projet Rabaska répond-il aux critères du développement durable quand le profit à court terme l'emporte sur les considérations humaines, sociales et environnementales ? «Antoine Ayoub souligne cependant que l'impact économique des terminaux méthaniers ne doit pas être l'unique argument d'analyse de ces projets. Il faut amoindrir les risques de sécurité, mentionne-t-il». Le problème, disent plusieurs écologistes, est que les agences réglementaires gouvernementales n'ont pas toute l'expertise nécessaire pour évaluer ces projets. »¹

Refusons de sacrifier ce fleuve majestueux, ces territoires de nature encore paisible et ressourçante pour l'être humain, et ce, sans gain tangible pour contrer le réchauffement climatique de notre planète, selon les analyses du promoteur.

Afin d'aider la planète, osons faire face aux problèmes de pollution dans notre cour.

¹ Radio-Canada, Marie-Andrée Brassard, http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2007/01/24/001-methaniers_americaains.shtml

La valse des \$\$\$ en vaut-elle la chandelle ?

L'appât du gain, pour qui réellement ?

ÉCONOMIE : LES EMPLOIS

À court terme, 3 ans, 3 à 5 000 emplois de quelques semaines et quelques mois. Bien sûr, les travailleurs que nous sommes ont le droit de mettre du beurre sur leur pain. Sauf que, y aurait-il vraiment beaucoup de beurre sur le pain ou n'y trouveraient-ils que quelques miettes de pain un peu sec pour plusieurs ? Pour la phase de construction, on fait saliver les gens avec des promesses de 3 à 5 000 emplois. Selon le graphique de Rabaska «Main d'oeuvre sur le chantier Rabaska»² on y ferait travailler 1 580 personnes par année avec une moyenne de 474 personnes et une pointe de 800 personnes.

Mais alors, pour cette courte période de 3 ans, combien de 3 mois, de 6 mois, de 1, 2 ou 3 ans obtiendront chacun des travailleurs ? Est-ce vraiment le Klondike pour eux ?

850 000 000 \$ pour ... 50 à 70 emplois spécialisés ??? Quant à la période d'exploitation de 40 à 70 ans, on fait miroiter un beau 70 emplois, spécialisés de surcroît, donc majoritairement pour de la main d'œuvre de l'extérieur. Alors que Rabaska investira 850M\$ pour construire son terminal méthanier, certaines industries, du XXI^e siècle, de haute technologie peuvent créer 1000 emplois avec 700M\$; des emplois bien rémunérés. Sans changer la vocation d'une région ni la défigurer. «...le créateur Ubisoft a annoncé hier son intention d'investir jusqu'à 700 millions de dollars sur cinq ans afin de doubler la taille de son studio de développement québécois, lequel compte déjà 1000 artistes, programmeurs et ingénieurs...»³ C'est le genre d'industrie que Lévis devrait choisir plutôt que de couler beaucoup de béton. En effet, selon un entrepreneur, Rabaska drainerait plus du tiers du béton de toute la région.

Lors du Conseil de ville du 18 avril 2005, Jean-Claude Bouchard, conseiller municipal de la Ville de Lévis, apprenait aux citoyens présents que le projet de Rabaska, afin de créer quelque 50 à 70 emplois permanents gelait un terrain 3 fois la grandeur de celui du parc industriel de Lauzon qui abrite environ 1 500 emplois permanents ! Par conséquent, les citoyens de Lévis peuvent raisonnablement douter de l'efficacité d'un port méthanier en matière de l'utilisation de notre territoire afin de créer des emplois.

En matière de tourisme, n'y aurait-il pas, par hasard, plus d'emplois à perdre qu'à gagner ?

ÉCONOMIE : L'ILLUSION DES TAXES

Les vrais coûts. Jacques Demers, ex-maire de Bernières, nous met en garde contre les fourberies de Rabaska, car le projet peut coûter cher à Lévis. En effet, dans le rapport financier de la Ville de Lévis, en 2004, il est indiqué que les coûts des services municipaux par 100 \$ d'évaluation sont de 2,38 \$. En appliquant une simple règle de trois, pour une valeur foncière de 330 millions \$, cela donne 7,8 millions \$ en coûts municipaux supplémentaires que la Ville devra absorber chaque année.

Les expériences du passé. Le projet Rabaska représente 310 millions d'évaluation imposable industrielle et il prétend payer 7 millions de taxes. On peut douter raisonnablement de ce montant de taxes, car Ultramar après avoir demandé 754 millions de permis n'atteint que 83 millions d'évaluation imposable et rapporte 2,3 millions de taxes par année. De plus, rien ne pourra empêcher le port méthanier de Rabaska de contester son niveau de taxes et demander légalement que ses taxes soient réduites de façon importante. Comme suite à un jugement, l'ex-ville de St-Romuald doit rembourser à Ultramar plusieurs millions depuis la mi-décennie de 1980.

2 <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Rabaska/documents/DA11-10.pdf>

3 Le Devoir, Édition du mercredi 2 février 2005. source : <http://www.ledevoir.com/2005/02/02/73948.html>

La diminution des revenus du tourisme. Le paysage du secteur Rabaska compte pour 19,3 % de tout le paysage régional et sa valeur économique touristique représente alors une somme de 135 millions de dollars. En d'autres termes, cette portion de territoire, comme composante du produit touristique de la région, contribue à générer 135 millions de dollars de recettes chaque année. » « Il serait présomptueux, voire même irréfléchi de compromettre une telle richesse alors qu'il est possible de localiser le port dans un endroit convenable tout en préservant la plus importante industrie de la région, celle du tourisme. Il faut bien comprendre que l'industrie touristique dépend largement de la qualité du paysage et des valeurs culturelles d'un milieu et ces valeurs sont le résultat de l'évolution de plusieurs siècles et sont définitivement fixées dans l'espace; on ne peut pas les construire ni les déplacer comme on peut le faire avec toute autre entreprise ».⁴

De plus, avons-nous réellement évalué les possibilités de diminution des taxes résidentielles dans ce secteur ?

Il faut se méfier des entreprises qui veulent le bien du public, car généralement c'est pour se l'approprier! Les plus cyniques diront : « On veut votre bien et on l'aura. »

Je ne nie pas que les quelques boulots ainsi que les retombées directes et indirectes saupoudreront quelques dollars supplémentaires dans la région. Mais pas autant qu'on nous le laisse croire. Et surtout, à quel prix environnemental, social et humain.

Les conséquences de ces beaux \$\$\$ sur la richesse de la qualité de vie

ENVIRONNEMENT : LES GES ET KYOTO

Peu ou pas de gains sur la diminution des GES pour la planète. Malgré leurs beaux discours sur l'environnement, lors de la première étape des audiences, nous n'avons constaté que peu d'effet sur la diminution des GES pour la planète. Cet effet reposait sur l'exportation du gaz naturel de l'Ouest vers les États-Unis afin de possiblement remplacer du mazout et du charbon. Or, les dernières tractations entre les gouvernements du Canada et des États-Unis nous annoncent la possibilité de quintupler la production de pétrole à partir des sables bitumineux⁵. Par conséquent, les pétrolières de l'Ouest vont avoir besoin de 5 fois plus de gaz naturel pour le processus d'extraction. Donc, il est bien illusoire de penser que le gaz naturel de l'Ouest aille remplacer le charbon et le mazout des États-Unis. En bout de ligne, l'effet, déjà minime, s'en trouvera fortement atténué.

Par contre, s'il advenait que Rabaska exporte son GNL aux États-Unis, peut-être s'en sortiraient-ils gagnants en déplaçant des énergies polluantes. Encore là, ça demeure incertain, car les prix du gaz naturel sont actuellement plus élevés que ceux du mazout et du charbon. De plus, ces prix sont dépendants de tous ces enjeux géopolitiques que suscite le monde de l'énergie fossile. Comment arriver à croire le promoteur qui nous promet un monde plus vert ?

Il est aussi difficile de croire au discours environnemental du promoteur à cause de l'insuffisance des études d'impacts comme le soulignait Michel Jurdant devant la Commission fédérale d'évaluation environnementale chargée d'étudier le projet d'expansion du port de Québec. Ces études fragmentent les problèmes. Ce procédé donne l'illusion de l'objectivité et « endort l'homme de la rue ».

Une augmentation de GES pour le Québec. Du gaz naturel plus propre que l'électricité !?! On tente aussi le coup de force de nous faire croire qu'il est avantageux pour nous d'opter pour le gaz naturel plutôt que l'hydro-

⁴ «Analyse du paysage touristique et historique, Projet Rabaska», Institut nord-américain en tourisme inc., mars 2006. L'étude est disponible sur le site de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale : http://www.ceaa-acee.gc.ca/050/documents_staticpost/ceaa-ref_3971/R-0081.pdf

⁵ Radio-Canada, Zone libre, le vendredi 19 janvier 2007

électricité. Soyons sérieux ! Au Québec, remplacer l'hydro-électricité par du gaz naturel, c'est faire un choix beaucoup plus polluant. Et si encore c'était gagnant pour la planète !!! C'est tout simplement absurde !

Avec les émissions dues à la combustion du gaz naturel par les utilisateurs, les émissions totales de GES équivalraient à plus de 3 300 000 automobiles! C'est cinq fois plus que le projet abandonné de la centrale au gaz du Suroît.

Une augmentation de GES pour Lévis. Le projet Rabaska émettrait 146 000 tonnes de gaz à effet de serre à Lévis par année lors du processus de vaporisation du GNL. Ceci équivaut aux émissions de 38 450 voitures uniquement à Lévis!

D'après une étude sur la qualité de l'air⁶ faite par la ville de Vallejo en 2003, les activités au port méthanier (méthanier, remorqueurs, garde côtière, pompes, au Québec il faudrait ajouter les brise-glaces) seraient plus polluantes que la vaporisation tout en étant aussi productrices de GES.

*«Il y a deux choses infinies, l'univers et la bêtise humaine
encore que je ne sois pas sûr de la première. »*

Albert Einstein.

SOCIAL : UN NOUVEAU BECANCOUR DANS LE TRIANGLE ÎLE D'ORLEANS, LEVIS, BEAUMONT

On sait qu'un projet peut être structurant d'un certain point de vue et devenir déstructurant d'un autre. Depuis 1992 (Plan d'urbanisme Lévis 1992), la Ville de Lévis dit aux acheteurs de terrains que le territoire compris entre la pointe De la Martinière et la limite est de Lévis est voué au résidentiel entre le fleuve et la 132 et à l'agriculture entre la route 132 et l'autoroute 20. C'est important de se le rappeler, car le zonage et les grandes affectations de territoire constituent des éléments déterminants permettant d'anticiper ce qui va se produire dans 15 ou 20 ans. Est-ce que la venue d'un port méthanier ne freinerait-il pas le développement immobilier amorcé depuis quelques années dans le voisinage visé par le projet au profit d'industries polluantes ?

Comment les citoyens de l'est de Lévis vivraient-ils avec ce changement insoupçonné de cet environnement choisi pour sa qualité de vie ? Quand ils ont acheté des terres, des maisons, leur avait-on dit qu'ils étaient en zone industriangle-portuaire ? Quel serait le destin du village de Beaumont, témoin de l'époque seigneuriale avec ses maisons d'inspiration française et dont les citoyens ont refusé majoritairement ce terminal méthanier ne cadrant pas du tout avec la vocation de leur village ? Qu'arriverait-il à l'Île d'Orléans, berceau de l'Amérique française, le plus important arrondissement historique? Construirions-nous un terminal méthanier en face du Mont-St-Michel ?

HUMAIN : DES CITOYENS ANGOISSÉS

Une zone d'exclusion contestée. Le professeur émérite, Dr James Fay⁷ du MIT, de Boston, recommande une zone d'environ de 4 à 5 milles carrés dans laquelle il n'y aurait pas de résidence, car il démontre qu'un accident important pourrait être catastrophique à des kilomètres à la ronde.

Le groupe norvégien Det Norske Veritas, qui a réalisé les études d'Énergie Cacouna et de Rabaska, reconnaît que, dans un rayon de 1,3 km, la seule chaleur dégagée par la combustion du GNL atteint cinq kilowatts par mètre carré. À ce niveau, elle peut causer des brûlures au deuxième degré en moins de 30 secondes. Or, il s'agit d'une norme acceptable pour l'ACNOR! (La sensation du soleil de juillet sur la peau équivaut à un kilowatt par mètre carré.)

Les premières maisons à Montoir sont à 1,6 km du terminal méthanier. Le nouveau terminal proposé par Gaz de France dans la région de Marseille, dit de Fos-Cavaou, est situé à 3.2 km des premières résidences. Dans le cas

⁶ Voir le site <http://www.ci.vallejo.ca.us/uploads/270/268.pdf>

⁷ Le rapport du Dr Fay (français ET l'original en anglais) ainsi que son curriculum disponibles sur demande.

d'un autre terminal de Gaz de France, à Fos-sur-mer dans la région de Marseille, des groupes d'habitation se trouvent à presque 3 km du site.

Selon le ministère de la Santé et sécurité publiques du Royaume-Uni, un déversement important pourrait produire un *nuage* inflammable susceptible d'atteindre une longueur de 4 à 5 milles (± 6 à 8km). À la suite d'une telle fuite de GNL, l'incendie en résultant peut provoquer des brûlures du 3e degré jusqu'à 2 milles (3.3km) de distance de l'incendie et faire fondre l'acier à quelques centaines de mètres seulement.

À Lévis on compte 452 familles vivant dans un rayon de 2km !

Les risques d'accident banalisés par le promoteur. Les accidents du gaz naturel se produisent aussi près de nous comme à Pointe-du-lac (un mort) ou à Bécancour avec un accident dû au GNL chez HydrogénAL. L'industrie répète qu'il n'est arrivé « aucun accident majeur » depuis 40 ans, mais il y a eu suffisamment d'incidents et d'accidents dits mineurs pour qu'on continue à s'interroger. Et encore plus, si on se rappelle les catastrophes de Skikda en janvier 2004 (23 morts et 74 blessés), de Ghislenghien (16 morts, 4 disparus et plus de 120 blessés) en Belgique en juillet de la même année et l'accident du Nigeria, en septembre 2005, une fuite de GNL suivie d'une explosion dans une conduite cryogénique qui a détruit par incendie une zone de 27 kilomètres carrés!

Dans l'est de Lévis, Rabaska propose que la conduite cryogénique longe quelques dizaines d'habitations à ± 250 mètres. Rabaska rétorque qu'un accident ne peut se produire qu'une fois par 7 millions d'années. Et cela vient de péter au Nigéria après HydrogenAL à Bécancour. Est-ce vraiment si rare une catastrophe?

L'élément humain et social doit prévaloir dans ce débat sur les dangers du GNL. S'il faut mesurer le danger aux possibilités de décès, qu'on parle surtout de la proximité des habitations et des écoles aux conduites et à l'usine Rabaska. Au sujet des zones d'exclusion, la seule certitude en ce domaine, ce serait d'adopter une position fondée sur le principe de précaution, ce qui veut dire des installations implantées dans une région non peuplée.

Le promoteur du terminal méthanier Rabaska affirme qu'une société peut accepter qu'un accident arrive au maximum une fois en 10 000 ans. En quoi cette norme est-elle sécurisante? En effet, lorsque le promoteur parle d'une probabilité d'accident, il admet qu'un accident arrivera. Comment évacuerait-on, entre autres, les écoliers des 3 écoles du secteur, les citoyens de l'Île d'Orléans ? (En rabaska ?) De telles évacuations ont-elles eu lieu ailleurs dans le monde ?

HUMAIN : DES RISQUES POUR LA SANTÉ POUR TOUTE LA POPULATION

L'utilisation résidentielle du gaz naturel sur une base quotidienne est un risque pour la santé. En effet, les enfants élevés dans une maison où l'on fait la cuisine au gaz ont presque deux fois plus de risque d'asthme que ceux vivant avec des fumeurs. L'odorisant qu'on ajoute au gaz naturel est fait de composés de méthyle, d'éthyle et de butylmercaptan qui contiennent du soufre. Selon une étude⁸ de la SCHL: « Il s'agit de très puissants irritants et une exposition à de faibles quantités peut causer de graves réactions chez les hypersensibles.»

Des incendies mineurs deviennent des catastrophes. On a vu à Trois-Rivières et ailleurs, le niveau d'alerte des pompiers grimpé au niveau maximum. En effet, la présence de gaz naturel risque de provoquer des explosions et entraîner des morts qui n'auraient pas eu lieu autrement.

Nous croyons que le pays autour est notre premier système de santé; tous les jours, les habitants le boivent, le respirent, le mangent. Nous sommes le pays que nous habitons. Nous ne voulons pas d'un pays dont la finalité serait de marchander le patrimoine collectif.

8 Rapport de recherche, SÉRIE SUR LA MAISON ET LES COLLECTIVITÉS SAINES, «GUIDE D'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR SAIN», David Rousseau, Archemy Consulting Ltd. Dara Bowser, Bowser Technical Inc. Chris Mattock, Habitat Design + Consulting Ltd. SCHL, 2001, p.22

En conclusion

On a vu ce consortium multimilliardaire, étaler autant de moyens pour faire miroiter tant d'emplois temporaires, partiels, spécialisés et donc moins accessibles ; charmer avec toutes ces taxes pour lesquelles plusieurs aspects restent à examiner ; éblouir avec des retombées économiques supposément faramineuses mais ne tenant pas compte de tous les aspects, de certaines pertes. On a vu ce consortium agir sans égard à l'insécurité des populations concernées en réfutant les études contraires aux leurs ; aux prix d'augmentations importantes de GES pour Lévis et pour le Québec selon leurs propres études ; aux risques connus de maladies plus élevés lors de l'utilisation résidentielle d'un gaz contenant un très puissant irritant, qui de surcroît transforme des incendies mineurs en catastrophe. On voit ce consortium vouloir sacrifier ce fleuve majestueux, ces territoires de nature encore paisible et ressourçante pour l'être humain, et ce, sans gain tangible pour contrer le réchauffement climatique de notre planète, selon leurs propres analyses.

Le projet Rabaska répond-il aux critères du développement durable quand le profit à court terme l'emporte sur les considérations humaines, sociales et environnementales ? « Antoine Ayoub souligne cependant que l'impact économique des terminaux méthaniens ne doit pas être l'unique argument d'analyse de ces projets. Il faut amoindrir les risques de sécurité, mentionne-t-il ». Le problème, disent plusieurs écologistes, est que les agences réglementaires gouvernementales n'ont pas toute l'expertise nécessaire pour évaluer ces projets.⁹ »

Mais alors à qui profiterait réellement tout ce branle-bas de combat ? Ces installations serviraient en bonne partie les pétrolières de l'Ouest du Canada avides de gaz naturel et par conséquent le grand appétit énergivore des États-Uniens. On l'a encore entendu ce vendredi 19 janvier sur les ondes de Radio-Canada à l'émission Zone libre. Et bien sûr, à Gaz Métro, Gaz de France et Embridge.

Roger Lemelin, écrivain, président et éditeur de La Presse, écrivait en mai 1973 alors qu'il se prononçait contre le projet Champigny d'Hydro-Québec, qui voulait créer un barrage et inonder la rivière Jacques-Cartier au nom des besoins énergétiques « incontournables » d'Hydro-Québec face à une « demande en croissance¹⁰ »

*« Il s'agit de savoir s'il est sage d'éteindre lentement la lumière
dans le coeur des hommes au nom du progrès et des néons. On peut trouver
d'autres moyens de prévoir nos besoins d'énergie, on n'en trouverait pas
pour ressusciter une âme morte. »*

Sans études sérieuses sur nos besoins énergétiques et leurs solutions, nous sommes aspirés dans un développement anarchique au seul profit des promoteurs qui nous gouvernent. De plus en plus, les citoyens s'inquiètent de laisser cette seule et belle planète bleue à ces promoteurs avides de \$\$\$, à ces richissimes qui la détruisent (Les riches au banc des accusés)¹¹. Ayons plutôt de vraies visions d'avenir en reléguant aux oubliettes ces projets polluants, envahissants, non respectueux des gens et de l'environnement. L'économie doit être au service du citoyen, non le contraire.

La planète en a déjà vu d'autres, mais l'humanité survivra-t-elle ? Scientifiques et écologistes sonnent l'alarme depuis longtemps. Quand finirons-nous par l'entendre ? Si nous n'agissons pas maintenant, demain sera-t-il trop tard ? Soyons chef de file dans le développement de l'énergie propre et renouvelable. Encourageons les recherches dans ce domaine. **Afin d'aider la planète, osons faire face aux problèmes de pollution dans notre cour,**

« C'était une jolie planète la terre ... avant qu'elle ne soit frappée d'humanité »

Gilles Vigneault

Suzanne Rochon
22 rue J.-K. Laflamme
Lévis, Qc
G6V 3P9
Tél. : (418) 837-7147

⁹ Radio-Canada, Marie-Andrée Brassard, http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2007/01/24/001-methaniers_americaains.shtml

¹⁰ Cité dans « Le projet Rabaska à Lévis fera bientôt l'objet d'audiences publiques - Le Québec dans le collimateur de l'importation de gaz naturel », Pierre Blouin, Le Devoir, le 9 février 2006

¹¹ Les riches au banc des accusés, LOUIS-GILLES FRANCOEUR, Édition du samedi 06 et du dimanche 07 janvier 2007, Source : <http://www.ledevoir.com/2007/01/06/126618.html#> Hervé Kempf dans un livre-choc publié cette semaine à Paris aux Éditions du Seuil.

